



CFPPA  
DES PAYS  
D'AUDE

Scannez-moi  
Pour + d'info



**RNCP MASAF :** 38093 (13/10/2023)  
**NSF :** 210  
**Fiche ROME :**  
A1414/A1409/A1410/A1411  
**CPF :** 238071

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans
- Valider son projet professionnel avec un conseiller France-Travail
- L'admission est définitive après examen et entretien avec l'équipe pédagogique

## Les + de la formation

- Un réseau d'anciens stagiaires installés
- Equipe pédagogique composée de professionnels et d'exploitants
- Nombreux partenaires institutionnels
- SST et Certiphyto décideur

Formation continue pour adulte

# Responsable d'Entreprise Agricole

## Agriculteur

Plus qu'un métier, un projet de vie.

# BP

## Niveau 4



Crédits image : Pixabay

Formation  
en Alternance

## Le BPREA pour piloter une entreprise agricole et conduire une production

**Objectifs :** Acquérir les compétences nécessaires, techniques et administratives, pour piloter une exploitation agricole.

S'adapter aux enjeux du monde agricole d'aujourd'hui et se préparer à ceux de demain.

### Au programme

- Mettre en place et conduire un atelier de production (viticole, de maraîchage ou d'élevage)
- Visites d'exploitations et de partenaires agricoles.
- Transformer une production viticole, produire de l'alimentation pour son cheptel.
- Planter, irriguer, entretenir des arbres fruitiers : oliviers, abricotiers, pêchers, amandiers
- Agroécologie, agronomie, analyse de sols, maladies et auxiliaires de culture, enjeux climatiques, agroéquipements et conduite du tracteur.
- Statuts juridiques et fiscaux : société, entreprise individuelle...), les outils comptables.
- Statuts sociaux : chef d'exploitations, cotisant solidaire, collaborateur, aidant familial...
- Le foncier agricole, les constructions en zone agricole.
- Définir sa stratégie commerciale : marchés, clientèles, négociation, marketing.

## CALENDRIER / DUREE DE LA FORMATION

### 10 mois de septembre à juin

- **1035h** en centre
- **2 semaines** de congés payés
- **10 semaines** d'immersion en entreprise

Le parcours peut être individualisé en fonction de vos acquis et de votre expérience

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Serres horticoles
- Atelier d'agroéquipement
- Modules à distance
- Exploitation viticole
- Salles informatiques, CDI/CdR
- Visites d'exploitation

## REFERENTIEL DU DIPLOME



96 %

DE SATISFACTION



100 %

DE RÉUSSITE AUX EXAMENS



75 %

D'INSERTION PROFESSIONNELLE

(dans un emploi en lien avec la formation)



6.6 %

D'INTERRUPTION DE PARCOURS

Le diplôme du Brevet Professionnel de Responsable d'entreprise agricole est constitué de 7 Unités Capitalisables (UC) correspondant à 7 capacités (blocs de compétences)

Se situer en tant que professionnel

Piloter le système de production

Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

Valoriser les produits ou services de l'entreprise

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers :

1. Polyculture, cultures fourragères, Vinification élevage des vins, Arboriculture fruitière en AB.
2. Maintenance du matériel agricole, Création de supports de communication avec les outils du Web, Restauration des murs en pierre sèche, Agritourisme

Le référentiel du diplôme est disponible sur : [https://chlorofil.fr/fileadmin/user\\_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bp/rea/bp-rea-refAvril-2017.pdf](https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bp/rea/bp-rea-refAvril-2017.pdf)

## EVALUATION ET VALIDATION DU DIPLOME

- Les UC sont évaluées à partir de situations professionnelles permettant de valider les compétences. L'acquisition des 7 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.
- Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 ans pour obtenir son diplôme

## FINANCEMENT ET REMUNERATION

- Prise en charge par le Programme Régional de Formation Occitanie pour les demandeurs d'emploi
- Eligible au CPF (Compte Personnel de Formation) et au projet de Transition Pro.

La formation est rémunérée en fonction du statut du stagiaire et de la législation en vigueur.

**Pour plus d'informations :**

**Contactez le Service d'Accueil Individualisé : Mme DENAT au 06 29 93 18 20**

## APRÈS LA FORMATION

### Poursuite d'études

- Brevet de Technicien Supérieur
- Certificat de spécialisation de niveau 4

### Débouchés métiers

- Responsable d'entreprise agricole
- Chef de culture
- Ouvrier hautement qualifié

*Prenez le temps de vous former pour un projet durable*

**Rejoignez-nous dès maintenant !**



**SITE DE CARCASSONNE**

Lycée Charlemagne

Route de Saint-Hilaire

11 000 CARCASSONNE

04 68 119 119



**SITE DE NARBONNE**

Lycée Martin Luther King

Avenue des Etangs

11 100 NARBONNE

04 68 41 36 39

[cfppa.pays-d-aude@educagri.fr](mailto:cfppa.pays-d-aude@educagri.fr)

[www.campusterreetnature.fr](http://www.campusterreetnature.fr)

@fpca11 sur    